

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 2 MARS 2023

Nombre de membres

48

Nombre de membres

Nombre de délégués :

du Conseil

qui se trouvent

- présents :

41

Communautaire:

en fonction :

représentés :
 TOTAL

<u>4</u>

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

48

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF :	Pour la commune d'ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
M. Bruno EYDER, Maire	Mme Marianne WEHR, Maire	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	Mme Caroline PFISTER, Adjointe
Pour la commune d'AVOLSHEIM :	Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B.:	5
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	•
-		2
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER :	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
M. Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	
M. Fabien SCHMITT, Adjoint	Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
Pour la commune de DINSHEIM/BR. :	Pour la commune d'HEILIGENBERG:	Pour la commune de NIEDERHASLACH :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	M. Guy ERNST, Maire	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	3 9	M. Laurent FARON, Adjoint
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d'OBERHASLACH :
M. Gilbert ROTH, Maire	M. Laurent FURST, Maire	M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	Mme Chantal JEANPERT, Adjointe	-
M. David PAULY, Cons. Mun.	M. Philippe HEITZ, Adjoint	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
M. Julien HAEGY, Maire	M. Gilbert STECK, Adjoint	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	Mme Christelle WAGNER-TONNER,	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	Adjointe	M. Alexandre GONCALVES, Maire
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN,	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	Mme Chantal SITTLER, Adjointe
Adjointe	M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	Pour la commune de WOI XHFIM :
M. Philippe BUCHMANN, Cons.	() () () () () () () () () ()	7
Mun.		- Adileli Mi LL, Wolle
M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe Pour la commune de DUTTLENHEIM: M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons.	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint Pour la commune de STILL: M. Alexandre GONCALVES, Maire

Membres représentés :

MmeSolène HOEHNayant donné procuration à M. Eric FRANCHETM.Thierry KLEINayant donné procuration à Mme Caroline PFISTERMmeMireille RODRIGUEZayant donné procuration à M. Jean BIEHLERMmeNathalie DISCHLERayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membre excusé:

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET: FINANCES ET BUDGET -- CONTROLE DES COMPTES DE LA GESTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCERNANT LES EXERCICES 2015 ET SUIVANTS PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES GRAND EST: RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES ET SA REPONSE

N° 23-06

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5.

VU le Code des juridictions financières et notamment les articles L.211-8 et L.243-6;

VU les Statuts modifiés de la Communauté de Communes ;

VU le rapport comportant les observations définitives du contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes concernant les exercices 2015 et suivants par la Chambre Régionale des Comptes Grand Est et la réponse de la Communauté de Communes, réceptionné le 1^{er} février 2023, et diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 2 mars 2023;

CONSIDERANT que ledit rapport a au demeurant été remis, séance tenante, aux membres présents ;

VU l'article L.243-6 du Code des Juridictions Financières disposant notamment que le rapport d'observations définitives est communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public à son assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion ;

VU par ailleurs, les articles L.243-1 à L.243-11 et R.243-1 et R.243-23 du Code des Juridictions Financières ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 16 février 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Laurent FURST, Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

prend acte

du rapport comportant les observations définitives du contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes concernant les exercices 2015 et suivants par la Chambre Régionale des Comptes Grand Est et la réponse de la Communauté de Communes, réceptionné le 1^{er} février 2023.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Pascal GEHIN

S AST

e Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

transmission au contrôle de légalité le : 7 mars 2023
publication sur le site internet le : 7 mars 2023

Acte à classer

DE-23-06

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2023-03-07T15-10-17.00 (MI243596925)

Identifiant unique de l'acte :

067-246701064-20230302-DE-23-06-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

FINANCES ET BUDGET - CONTROLE DES COMPTISATE DE GESTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCERNANC LES EXERCICES 2015 ET SUIVANTS PAR LA CHAMBRE REGIONAL.

GRAND EST: RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVE CONFORME

REPONSE

Date de décision :

02/03/2023

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte

7. Finances locales

7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte

23-06 FB CRC RAPPORT

Multicanal : Non

D'OBSERVATIONS DEFINITIVES ET

SA REPONSE.PDF

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date 07/03/23 à 15:10 Date 07/03/23 à 15:10 Par SEGUIN Muriel
Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 07/03/23 à 15:19